

Henri Peronnin et Gabrielle Ferreri
(Service des Publications, CNRS)

Les publications du CNRS de 1943 à nos jours

INTRODUCTION

Lors des travaux et manifestations pour commémorer le cinquante-naire du CNRS, il nous est apparu que le rôle fondamental joué par le Service des Publications, devenu au cours des décennies les *Éditions du CNRS* ne pouvait être passé sous silence.

Le présent témoignage trouvait donc tout naturellement sa place dans le groupe de recherche «Histoire de la gestion», réuni par le Secrétariat Général du CNRS, en 1988.

Les textes fondateurs qui ont défini les grandes missions dévolues au CNRS, comme soutien à la Science : bourses, missions à l'Étranger, Laboratoires de services et *Éditions scientifiques*, lui ont permis, dès sa création, de se doter d'une structure éditoriale.

Sans méconnaître les dysfonctionnements engendrés par telle ou telle procédure imposée au Service, ni les difficultés inhérentes au caractère administratif de l'Éditeur CNRS, il n'est pas dans notre intention de développer ici, une analyse critique. Nous avons voulu, en toute objectivité, retracer l'origine et l'histoire des *Éditions du CNRS* qui ont rempli, nous semble-t-il, au mieux de leur possibilité, depuis près d'un demi-siècle, leur mission essentielle : défendre et développer la culture et la Science.

G.F.

*

* * *

Les textes législatifs qui fondent la mission de publication du CNRS sont d'une remarquable stabilité. Dès la création de l'établissement, son rôle dans le domaine des publications est défini (art. 1^{er} – 6^e – du décret du 19 octobre 1939) comme celui : « d'assurer soit directement, soit en y contribuant par des subventions ou des souscriptions, la publication des travaux scientifiques dignes d'intérêt. » La définition est reprise mot pour mot dans la loi du 10 mars 1941, dans l'ordonnance du 2 novembre 1945, dans le décret du 9 décembre 1959. Ce n'est que quarante ans après la création du CNRS que la formulation sera modifiée dans le décret du 13 septembre 1979, allégée plutôt, par la disparition de l'énoncé, des moyens prescrits à l'organisme pour accomplir sa mission : « assurer la publication des travaux scientifiques. » La volonté du législateur semble avoir été de donner à l'établissement public le maximum de liberté. Ce que confirmera le décret du 24 novembre 1982 : « assurer l'élaboration et la diffusion de la documentation scientifique et la publication des travaux. » L'un des mérites du texte récent est de distinguer explicitement la documentation, c'est-à-dire l'information permanente et systématique, de la publication, obligatoirement sélective, d'ouvrages ou d'articles de revues. Les dispositions nouvelles ouvriront la voie à la création en 1987 d'un *Institut national de la Documentation scientifique et technique*. Quant aux publications, le laconisme de la formule ne prend sa pleine valeur que si on la rapproche d'un autre alinéa de l'article 1^{er} du décret de 1982 : « constituer des filiales et prendre des participations. » C'est effectivement la possibilité ainsi offerte qui permettra la naissance en 1986 d'une filiale indépendante d'édition : *Les Presses du CNRS*.

L'instauration d'un double secteur de publication, celui des *Éditions du CNRS* et celui des *Presses du CNRS* peut être considéré comme l'illustration finale d'un conflit qui n'a cessé de préoccuper les instances dirigeantes et l'administration de l'organisme. Conflit structurel entre la nécessité d'ordre public : nationale et scientifique, de la publication, et les moyens d'ordre privé : industriels et commerciaux, de sa fabrication et de sa diffusion. Il va de soi qu'une recherche, sous peine de rester « lettre morte », doit être publiée. Pour le décideur, en l'occurrence le comité national par le truchement de ses sections, il s'agit moins d'un choix éditorial que d'une obligation tacite de publier, prise dès l'approbation antérieure de la recherche, sous réserve bien entendu d'un niveau suffisant de qualité du travail. Mais les contraintes qui, pour l'éditeur privé, sont prépondérantes : le coût de la publication et son adaptation à un marché potentiellement défini, ne jouent qu'un rôle secondaire pour l'établissement public dont la tâche principale est l'avancement de la science. En définitive, c'est à l'administration de l'organisme, bien qu'elle soit déssaisie de la prérogative essentielle de l'éditeur : le choix, qu'incombe la charge de mettre matériellement en forme le

message et de le diffuser. Plus qu'une politique éditoriale dont il n'a qu'indirectement la maîtrise, ce sont les moyens financiers dégagés par la direction et les outils de travail mis à la disposition du service des publications, qui constituent la trame dynamique de son évolution.

Les années quarante : la gestation

A l'origine les bureaux qui gèrent les deux modes d'intervention prévus par le décret de 1939 : d'une part la prise en charge directe de la publication, et d'autre part l'octroi d'une aide financière à l'édition, sont géographiquement séparés. Le bureau des publications est installé à l'École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, et les aides financières sont octroyées par les services financiers du siège social, alors 13 quai Anatole France.

L'époque ne se prête évidemment pas à la naissance d'une maison d'édition : la pénurie de papier est un obstacle rédhibitoire. Sous l'impulsion de Frédéric Joliot, le projet principal reste celui des *Bulletins analytiques* de la presse scientifique, continuation des *Tables de constantes* existant antérieurement à la création du CNRS. En dépit des difficultés rencontrées : non autorisation de paraître, non réception des périodiques anglo-saxons, les bulletins paraîtront, et un atelier de reproduction et de communication des documents sera mis en place qui, dès 1945, pourra jouer un rôle considérable. Réussite due au dévouement du directeur du Centre de documentation : Jean Wyart, du responsable de l'administration : Gabriel Picard, et du créateur de l'atelier de microfichage et de reproduction photographique : Jean-Jacques Bastardie.

Rattaché au Centre de documentation de la rue d'Ulm, le service des publications, agissant en tant qu'éditeur d'ouvrages ou de revues, autres que les bulletins, devenus *Bulletins signalétiques*, n'affirme son existence qu'en fin des années quarante. Il intervient moins d'ailleurs au niveau de la fabrication qui reste l'apanage de la formation scientifique éditrice, laquelle a obtenu pour ce faire du Comité national une aide financière des services centraux, qu'au niveau de la diffusion d'un certain nombre d'exemplaires sous couverture spéciale, cédés par l'éditeur, en contrepartie partielle de la subvention reçue, au service des publications, et inscrits de ce fait sur la liste dactylographique des parutions vendues sous l'égide du CNRS. C'est dans ces conditions que se réalise la publication en 1949 – la première en date de la liste des publications par le CNRS de ses colloques internationaux – de la théorie des *Images optiques*. Les intervenants à l'accord préalable (subventions de 200 000 francs anciens, cession de 150 exemplaires au CNRS) sont le professeur Emile Terroine, président de la commission des publications de la section, Georges Jamati, directeur-général adjoint du CNRS par délégation du directeur général,

Gaston Dupouy, Georges Kersaint, secrétaire administratif du service des publications (45 rue d'Ulm), et d'autre part le professeur Fleury, directeur de l'Institut d'optique, et Guadet, directeur général des Éditions de la Revue d'optique.

Le rôle mineur que joue dans un tel processus le bureau de la rue d'Ulm, bien que le titre de service des publications lui soit attaché, montre assez que la politique éditoriale lui échappe. Elle dépend avant tout des grandes formations scientifiques et de l'influence que leurs représentants exercent au sein des sections du Comité national. Mais il est certain qu'un accord éditorial n'a de poids que s'il est soutenu financièrement par la direction de l'organisme. Entre les instances scientifiques et les instances dirigeantes le consentement fut certainement total pour qu'en 1950 fussent publiées les œuvres scientifiques de Jean Perrin et celles de Paul Langevin. Les deux volumes inauguraient une prestigieuse collection «les grands noms de la science française» et témoignaient ainsi de l'accession du CNRS au monde de l'édition.

Les années cinquante : le développement

C'est avec animosité que les éditeurs privés virent poindre les publications, à part entière, du CNRS. L'hostilité était renforcée par les protestations contre les centres de documentation, et la délivrance par eux de photocopies d'articles de revues. Un procès sera d'ailleurs ultérieurement intenté à l'organisme par le syndicat national de l'édition; il aboutira dans les années 1970 à une solution moyenne : la restriction de la délivrance de photocopies aux seuls chercheurs. Concernant les ouvrages et les revues, le problème était plus général. Par principe l'État n'est pas autorisé à faire acte commercial, sauf carence du secteur privé dans ce domaine d'intervention. Tel était le cas pour les publications scientifiques. La raison en est conjoncturelle : l'inflation constante rendait de plus en plus aléatoire l'investissement financier pour la production d'ouvrages de très haut niveau, dont par nature la vente est lente et limitée. Les subventions, souvent généreuses, si elles permettaient d'abaisser le prix de vente du livre, ne résolvaient pas la perte sur investissement. De toutes façons la dispersion des aides n'offrait pas au CNRS un instrument d'action cohérente dans le développement de l'édition scientifique.

S'il paraît aujourd'hui normal qu'un établissement public, national ou universitaire, procède lui-même à l'édition des textes qui relèvent de son activité, à l'époque le CNRS, parce que le décret de 1939 l'autorisait implicitement à le faire, fut sans doute le premier à tenter l'expérience. Et pour la réussir il prit un certain nombre de mesures concrètes qui fondèrent en fait la future maison d'édition. C'est en 1952 qu'à la faveur d'une réorganisation des services centraux, une répartition des tâches

confia à Geneviève Morales-Niéva, administrateur civil, la gestion des moyens en matériel, et donna à Roger Andreu, également administrateur civil, la responsabilité d'un service des publications réunifié, avec ses deux volets : aides à l'édition et éditions propres. Les centres de documentation, autonomes pour l'élaboration, la fabrication et la diffusion des bulletins signalétiques, étaient rattachés pour leur gestion financière (achats de papier, marchés avec les imprimeurs) au service des publications; ils le demeurèrent jusqu'en 1976, lorsqu'à la suite de la déconcentration ils furent repris en charge par l'administrateur délégué de la première circonscription (Ivry), Gabriel Picard, qui avait participé à leur lancement. Pour en revenir au service des publications, en 1954 le personnel employé rue d'Ulm fut rapatrié au 13 quai Anatole France. C'est en 1954 également que fut mis à la disposition du service un magasin de 1000 mètres carrés pour le stockage des livres et des revues (les bulletins signalétiques en occupèrent jusqu'en 1975 plus de la moitié de la surface) jusqu'alors emmagasinés dans les caves du quai Anatole France. En 1958 fut réaménagé au sous-sol (emplacement de l'actuelle cantine) du bâtiment nouvellement achevé au 15 quai Anatole France, le comptoir de vente aux libraires et particuliers. Et c'est en 1958 également que Roger Andreu négocia avec le laboratoire de géologie de l'École normale supérieure l'utilisation conjointe par le CNRS et le laboratoire, d'un très important matériel photographique installé rue d'Ulm; cette antenne graphique, permettant de fabriquer pour leur impression en offset, des typons d'une qualité exceptionnelle et à un moindre coût allait, sous la direction de Pierre Mémin jusqu'en 1978, puis d'Hélène Couratier, donner au service un accroissement considérable de ses moyens de production.

Qu'en est-il précisément de la production au milieu des années 1950 ? Le catalogue daté d'octobre 1956, vraisemblablement le premier réalisé sous forme imprimée, montre déjà la diversité du fonds : astronomie, géologie, physique et chimie, mathématique, biologie, nutrition et alimentation, phytogéographie, enseignement technique (les lexiques anglais et allemands des termes scientifiques seront très souvent réédités, ainsi que la technique générale du laboratoire de physique)... mais aussi sciences humaines (un tiers environ des titres annoncés) : archéologie, histoire des textes, études linguistiques, philologiques et littéraires, musique, théâtre et esthétique, sociologie, histoire, études juridiques, économiques et financières. Le catalogue est déjà riche de la publication des actes de soixante-huit colloques internationaux en sciences exactes, sept en sciences humaines. Mais deux réalisations exceptionnelles restent à citer. L'une est le *Lexique stratigraphique international*, couvrant l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Océanie, et dont en 1956 une vingtaine des fascicules sont déjà sous presse. L'autre est la reproduction photographique en 29 volumes d'environ 1000 pages chacun des manuscrits, textes et aquarelles, des *Cahiers de Paul Valéry*, dont

la parution est annoncée pour 1957. Les deux initiatives simultanées indiquent l'étendue du champ scientifique dans lequel interviennent les publications du CNRS; l'une et l'autre, dans des domaines fort différents, offrent des documents de travail au chercheur, mais aussi pour l'une au géologue sur le terrain, et pour l'autre au «public cultivé». C'est à ce titre que la seconde publication sera saluée avec éloge par la presse, consacrant en quelque sorte la validité de la mission éditoriale du CNRS.

Les années soixante : la structuration

Le début de cette période, pendant lequel le service est dirigé par Bernard Lepêtre, administrateur civil, paraissent avoir marqué une pause dans l'évolution des publications. Non pas une pause dans la production éditoriale décidée par le Comité national, mais un moment de réflexion sur l'adaptation du service aux actions d'accompagnement de l'édition : sensibilisation du public, distribution, et notamment fixation d'un juste prix, tenant compte à la fois de l'impératif de divulgation du message scientifique, et de celui de l'intégration dans le commerce du livre. L'on peut supposer aussi que le rapide développement du secteur des publications posa de nombreux problèmes concrets : augmentation et équilibre du budget, compétence du personnel, affectation de bureaux supplémentaires dans l'immeuble récent du 15 quai Anatole France... C'est à ces difficultés que s'attaqua Yannick Mazières, mettant à profit sa formation d'intendant, d'abord en tant qu'adjoint au chef de service, puis comme successeur de ce dernier à partir de 1963. L'une des mesures importantes fut, en accord avec l'agence comptable, l'institution, d'une régie autonome des recettes des publications. Parallèlement en 1964 la facturation fut informatisée, ainsi que le fichier de la clientèle et la tenue des stocks. Les collaborateurs du service, conscients de l'enjeu que représentaient dorénavant les publications, affirmèrent leur compétence : Paulette Dupuy et Micheline Molinier aux subventions, Gabrielle Ferreri à la fabrication, Liliane Nech à la publicité, Michèle Guinot aux ventes, Georges Lerin au magasin du livre. L'ensemble de l'équipe d'une quarantaine de personnes était suffisamment cohérent pour que l'organigramme adopté quelques années plus tard en 1972, n'apportât pas de bouleversement; les bureaux nouvellement créés recouvrirent en fait des entités déjà constituées : aides à l'édition (P.1)/fabrication et antenne graphique (P.2)/publicité et promotion (P.3)/ventes et magasin du livre (P.4).

L'essor des publications n'aurait sans doute pas été aussi constant, si le service n'en avait été rattaché au directeur du budget, Paul DeLaroche. En lui, les publications trouvèrent un partisan convaincu, mais aussi un censeur vigilant, soucieux d'imposer aux revues propres ou subventionnées

le respect de l'orthodoxie financière (transparence comptable/juste prix des abonnements), attentif à ce que se dégage des sections du comité national une politique sélective d'édition (élimination des livres à vocation commerciale : tirage à plus de 3000 exemplaires/limitation, dans le meilleur des cas, de la subvention à 40 pour cent du devis d'impression). Mais sur la fin des années soixante, devant l'afflux des demandes d'aides et de prises en charge, de nouvelles mesures furent nécessaires; cinq comités des publications, concernant exclusivement les sciences humaines furent créés, chacun regroupant dans son sein les représentants de plusieurs sections proches. Le système, relativement inefficace parce que les représentants étaient liés par le mandat qui leur avait été donné dans leur section, fut abandonné au début des années 1970. C'est la direction administrative qui assumait le relais en réexaminant en seconde instance les dossiers.

En vérité, si le service des publications se trouva financièrement, sinon débordé, tout au moins saturé, cela est dû au développement interne du CNRS lui-même, à l'explosion des sciences humaines et de ce fait au renforcement et à la multiplication de formations de recherche, dont la publication des travaux est en quelque sorte la finalité concrète. C'est ce qui ressort de l'examen du catalogue 1966. Si les sciences exactes sont encore brillamment représentées par l'édition des actes de colloques internationaux : 152 contre 22 seulement en sciences humaines, ces dernières affirment leur prédominance dans l'ensemble du catalogue et en occupent les deux tiers des pages. Par rapport à 1956 la situation respective des deux groupes de disciplines s'est inversée. De grandes collections humanistes, pour n'en citer que quelques unes : les publications du Centre de recherche et d'histoire des textes, les Atlas linguistiques, les séries de Gallia (entreprises depuis 1943) et Gallia-préhistoire, les ouvrages du Centre d'études sociologiques et du groupe d'ethnologie sociale, du «Chœur des Muses», sous la direction de : Jean Glenisson, Paul-Marie Duval et André Leroi-Gourhan, Jean Stoetzel et Paul-Henri Chombart de Lauwe, Jean Jacquot, constituent l'armature dynamique de la maison d'édition. De dispensateur d'aides financières le CNRS est devenu un partenaire éditorial suffisamment crédible pour que le secteur privé (en l'occurrence les Établissements J. Vrin) accepte d'entreprendre en coédition avec lui l'impression et la diffusion des œuvres complètes des philosophes : Malebranche et Descartes. Du fonds ainsi créé, le catalogue général 1966, réalisé par l'antenne graphique de la rue d'Ulm, le premier sous couverture en couleurs, illustrée d'une rose des vents dorée sur papier bleu nuit, avec sa mise en pages aérée, ponctuée de symboles scientifiques, indique toutes les promesses d'avenir.

Les années soixante-dix : l'expansion

Le faste de ces années heureuses pour les éditions est dû à l'impulsion du directeur général Hubert Curien et à celle du directeur administratif et financier Pierre Creyssel. L'élan dont bénéficie le service s'inscrit dans un mouvement d'ouverture du CNRS sur le public dans une volonté d'information sur les recherches menées dans le cadre de l'organisme ou soutenues par lui. Les publications n'en sont pas pour autant rattachées à la direction des relations extérieures nouvellement regroupée et confiée à René Audé. Mais une règle du jeu est clairement définie : l'impression et la diffusion de toutes les brochures gratuites, des rapports d'activité, de conjoncture, sont dévolues aux relations extérieures qui concevront et financeront entièrement le *Courrier du CNRS* bien que les recettes en soient imputées, pour des raisons comptables, aux publications. La vocation commerciale des éditions se trouve ainsi nettement confirmée. C'est pour la mettre en œuvre que seront engagées deux personnes formées dans le secteur privé : Jacques Ferrier, chef du service de 1971 à 1975, et Henri Péronnin, d'abord adjoint, puis lui-même chef de service de 1976 à 1982.

L'élément décisif dont disposent commercialement les publications, est l'attribution d'un budget de publicité important. La première mesure sera d'imposer sur le marché le label *Éditions du CNRS* au détriment de celui de «service des publications» qui tend à faire considérer par l'acheteur éventuel le livre proposé comme un document de travail, et qui sera systématiquement exclu des catalogues et des annonces de presse. Mais l'image de marque *Éditions du CNRS*, est aussi une garantie, car les comités de lectures – les sections du Comité national – sont suffisamment exigeants pour que le label soit perçu moins en France paradoxalement qu'à l'étranger (plus de cinquante pour cent des ventes), comme un label de qualité. C'est sur cette spécificité des publications proposées que joue le premier slogan adopté : «Les Éditions du CNRS ouvrent les livres sur la recherche». Parallèlement une seconde série de slogans mettra en valeur la diversité du fonds (il passera dans les années soixante-dix de mille à deux mille titres) : «Le CNRS est aussi un éditeur... d'art (*Corpus des Vitraux*) ... ou de musique (*Corpus des Luthistes*) ... ou de théâtre (*Voies de la Création théâtrale*) ... etc». Dans les annonces de presse, dans les dépliant publicitaires, est inclus un questionnaire demandant au client de cocher les disciplines qui l'intéressent. La réceptivité par le public est relativement bonne (1 100 réponses immédiates à la première parution du questionnaire dans *Le Monde*) pour qu'en fin des années soixante-dix le service dispose d'un fichier personnel d'environ trente-cinq mille personnes ayant manifesté le désir de recevoir les avis de publication.

L'analyse des commandes enregistrées montre vite que le public, s'il est sensible aux «nouveau-tés», reste très attentif à la permanence

du fonds. Les livres de base que propose le CNRS vieillissent bien. C'est cette constatation qui va inciter les responsables commerciaux à présenter de façon constante dans un stand de librairie la totalité des titres. Une occasion favorable se présente en 1973 : le déménagement, pour la rue du Maroc, de l'agence comptable, libère le rez-de-chaussée du 13 quai Anatole France (ancien immeuble). Ce départ permet – fait exceptionnel – le regroupement de tous les bureaux du service, et offre en plus une possibilité de transfert du comptoir de ventes (en sous-sol) au niveau du hall d'accueil des visiteurs (actuelle salle Bernard-Paul Gregory). La librairie ainsi ouverte, reliée par télécopieur au magasin du livre à Gif-sur-Yvette, s'avère extrêmement commode pour les libraires et les coursiers des grossistes. Mais pour l'attrait du public, sa situation géographique paraît a priori catastrophique, puisqu'elle ne possède aucune vitrine sur rue. C'était négliger un fait important : les meilleurs acheteurs de livres du CNRS sont des chercheurs eux-mêmes ou les universitaires qui gravitent autour du CNRS ; pour les uns et pour les autres, la librairie du CNRS devient un lieu de passage presque obligatoire lorsque pour un motif quelconque ils se rendent quai Anatole France. De même elle deviendra l'un des maillons du parcours proposé aux cortèges ministériels ou aux délégations étrangères qui visitent le centre français de la recherche scientifique.

Il serait évidemment abusif d'avancer que les livres publiés par le CNRS et écrits par des chercheurs sont destinés à des chercheurs seulement. L'une des préoccupations du service, peut-être illusoire, est précisément d'en ouvrir l'audience à un public plus large. L'un des moyens en sera la participation aux manifestations professionnelles : festival du livre de Nice à partir de 1973, foire de Bruxelles et salon de Francfort à partir de 1974, Montréal en 1976, Québec en 1977 ainsi que Le Caire et Jérusalem. L'une des conséquences en est la reconnaissance du CNRS en tant que collègue par les éditeurs privés, et la sollicitation d'entrer en tant que membre au syndicat national de l'édition. L'adhésion, acceptée par la direction, permettra aux éditions de collaborer aux actions promotionnelles nationales : en Algérie, en Tunisie, au Maroc, et même parfois d'en être le maître d'œuvre : Rio de Janeiro et Saô Paulo en 1978. Mais à côté de ces efforts, financés par le service lui-même, l'on ne peut pas ne pas mentionner l'appui considérable que lui apporte la direction des relations extérieures. Avec le soutien de René Audé et la complicité de Geneviève Péronnin, chef du bureau des expositions, les éditions disposent de stands de librairie importants dans tous les salons scientifiques, dans les *Images de la Recherche*, à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille, et dans toutes les manifestations internationales auxquelles participe le CNRS à Pékin, Toronto ou Caracas.

A l'ouverture sur le monde se juxtapose l'ouverture du centre national sur les régions. La déconcentration va donner aux publications

un essor considérable : de 100 titres environ par an la production passera à 150. Au près des centres administratifs des circonscriptions de : Paris-Ivry (Gabriel Picard), Paris-Meudon (Jean-Jacques Poussier), Lyon (Jacqueline Bonnifet), Marseille-Sophia Antipolis (René Rouzeau), Toulouse (Bernard Fortuné), Bordeaux (Roger Métivier), sont créés des centres régionaux de publication équipés de matériel de composition dactylographique, attributaires de crédits d'impression d'ouvrages. Si la diffusion en reste assurée par le service central – cette solution imposée par des nécessités comptables est loin d'être idéale ! – le choix des manuscrits émanant des formations locales est opéré par des comités de lectures indépendants du comité national, sous l'autorité des deux directeurs scientifiques en sciences humaines : Edmond Lisle et Jean Pouilloux. L'une des conséquences, mineure, mais qui sera ultérieurement reprochée aux éditions est d'avoir accru la disproportion entre sciences humaines et sciences exactes, faute d'ailleurs de projets plus que par un parti-pris délibéré.

Une note récapitulative rédigée en 1979, et jointe en annexe, retrace l'évolution des différents postes du service depuis 1973. Les augmentations constatées, doublement du montant des fabrications, triplement du chiffre d'affaires, témoignent de l'expansion du secteur des publications. L'image de son essor ne peut être mieux appréciée que par un regard à la couverture des catalogues 1975, 1976 et 1977, à laquelle trois des artistes les plus renommés de notre temps, Brassai, Estève et Dubuffet, prêtèrent leur concours. Mais les efforts conjugués des chercheurs-auteurs et du personnel administratif n'auraient vraisemblablement pas aussi bien atteint les objectifs, si Pierre Creyssel, en véritable chef de maison d'édition, n'avait su déceler parmi les formations de recherche scientifique, CNRS ou non, celles qui sous l'angle des publications étaient porteuses des plus grands espoirs, et ne s'était avec passion attaché à ce que de monumentales réalisations reçoivent une consécration officielle de la part des plus hautes autorités de tutelle. Ce fut le cas pour le premier tome du *Trésor de la Langue française* présenté en 1971 au Musée des arts et traditions populaires, ce fut le cas en 1973 pour la reprise de la *Revue de l'Art* créée par A. Malraux, ce fut le cas pour l'histoire du *Conseil d'État* en 1974 dont le premier exemplaire fut remis solennellement au président Giscard d'Estaing, et ce le fut aussi pour *La Préhistoire française*, en 1976, dont, à l'initiative de Henry de Lumley la préface fut écrite par le président de la république. Ces distinctions émérites marquent-elles l'apogée du service, tout au moins sous sa forme administrative ? C'est ce que laisseraient supposer les événements intervenus au cours de la plus récente période.

Les années quatre-vingts : la révision

Les interrogations remontent bien au delà de la décennie. Les périodiques sont les premiers à subir l'assaut des critiques : commission interministérielle (Boursin) en 1976, enquête (Alliot) en 1977 à la demande du directeur général : Robert Chabbal, mission parlementaire (Xavier Deniau) en 1978. Les constatations diffèrent peu : les revues sont trop nombreuses, elles n'ont pas assez d'impact sur le public, national ou international ; elles contiennent, selon le point de vue, trop ou trop peu d'articles en langue anglaise. Aucune des recommandations n'apporte de véritable réponse au dilemme : peut-on ou non condamner au silence des équipes dont on a préalablement approuvé et financé le programme ? La conclusion inattendue serait plutôt que la science française manque de grandes revues ; c'est dans cette optique que s'inscrit en 1979 le lancement, en coédition avec Gauthier-Villars, du *Journal de Chimie*.

Le débat concernant les ouvrages ne s'ouvre qu'en 1979. Le directeur général Jacques Ducuing charge Wladimir Mercoureff, directeur des relations extérieures, de recueillir les avis d'un groupe de trois chercheurs : un physicien, Yves Laloë, un historien, Jacques Revel, un littéraire, Bernard Yon. Le groupe ne peut que constater la disparité du fonds des éditions du CNRS, le déséquilibre entre sciences exactes et sciences humaines, mais souhaiter que soit maintenue l'unité de l'entité de publications. En fait c'est la réforme générale de l'organisme qui va apporter des solutions, diamétralement opposées au vœu du groupe. La sectorisation et la banalisation, au profit des directions scientifiques, des crédits de publication, pulvérisent à terme la possibilité d'une politique éditoriale unique. Sur le plan concret, le service doit affronter les contraintes imposées à tous : la réduction des effectifs employés au service central lui fait perdre une dizaine de personnes, la reconduction des crédits ne tient pas compte de l'érosion monétaire ; décision est prise de ne plus éditer automatiquement les actes des colloques, de supprimer systématiquement les droits d'auteur. A la suite d'une inspection ministérielle la publicité est réduite. En allègement des tâches matérielles, et pour le maintien d'une efficacité suffisante, la gestion des abonnements aux périodiques est confiée à la Centrale des Revues Gauthier-Villars, la fabrication du *Trésor de la Langue française* sous-traitée avec les Éditions Gallimard. Depuis 1978 les avis de parution sont entrés sur l'ordinateur du Cercle de la Librairie, les catalogues peuvent être informatiquement imprimés. Mais en vérité c'est la structure même, de type de plus en plus commercial, du service, qui est de moins en moins bien acceptée par l'établissement public. L'expulsion hors du quai Anatole France et l'installation rue Saint-Jacques de la librairie et des bureaux commerciaux, en sont une illustration tout à fait symbolique.

C'est à Gérard Lilamand qu'échoit en janvier 1983 la charge de maintenir la tradition des Éditions du CNRS et simultanément de préparer, sous l'impulsion du directeur de l'information scientifique et technique Goéry Delacote, les modalités d'une partition avec la filiale *Les Presses du CNRS*, qui voit le jour en janvier 1986. Cette initiative, qui est l'aboutissement d'une perspective depuis longtemps formulée, est aussi le point de départ d'une nouvelle aventure dont le pari est ambitieux. L'aspect financier a sans doute joué un rôle déterminant; dans une note de 1984, jointe en annexe, il est fait mention d'un déficit annuel qui, dans l'état ancien, «s'élève à environ 10 MF (hors dépenses personnel)». Si, en termes de comptabilité publique annuelle, la remarque est fondée, il faut observer qu'elle ne prend nullement en compte un stock résiduel qui, en termes de comptabilité privée, représente une valeur importante et que la note elle-même qualifie de «fonds scientifique précieux, sans équivalent en France». Sous l'angle strictement financier il est peu probable que la situation actuelle : charges *Éditions* plus charges *Presses*, apporte un allègement quelconque à l'incidence budgétaire des publications pour le CNRS. Par contre la liberté éditoriale partiellement accordée constitue un acquis très important. L'autre avantage dont bénéficie la filiale est la possibilité de pouvoir engager et utiliser un réseau de représentants que les conditions de travail et les rémunérations dans le secteur public interdisaient. Passée une période d'inertie, due à la rupture avec les diffuseurs traditionnels, l'on peut donc penser que les *Éditions* profiteront du dynamisme de vente dont les *Presses* auront su préparer les modalités. Mais il n'est pas exclu d'imaginer que pour les ouvrages «lourds» : catalogues, inventaires, corpus, dictionnaires, qui constituent l'essentiel de la production CNRS, d'autres voies soient dès maintenant à explorer, celles qu'ouvrent la télématique et la consultation à la demande. Les publications rejoindraient alors la documentation dont elles s'étaient séparées, il y a cinquante ans.

ANNEXE 1

Le décret du 13 septembre 1979 portant organisation du CNRS a confirmé la mission qui est dévolue, dans le cadre général de l'organisme, au service des publications :

Titre I – article 2 – 3^e alinéa :

«assurer la publication de travaux scientifiques».

Les modes d'intervention auxquels recourt le CNRS pour remplir cette mission sont de deux ordres :

L'aide à l'édition (éditeurs privés, sociétés savantes, etc);

– soit sous forme de subventions à fonds perdus, afin de permettre un abaissement du prix de vente. Le montant maximum de la subvention est de 40 % du devis de fabrication;

– soit sous forme d'avances remboursables, afin d'aider à résoudre un problème de trésorerie. Cette procédure d'avances est peu utilisée (quelques dossiers par an).

La prise en charge de l'édition par le service des publications, lorsqu'il y a carence de l'édition privée. Dans ce cas le service agit alors selon les règles de la profession.

Il est à remarquer qu'il y a équilibre budgétaire entre les deux modes d'intervention :

1978	Subventions et avances aux ouvrages	Subventions périodiques	Total aide à l'édition
Crédit	3 339 000	4 882 000	8 221 000
Remboursement avances	– 428 148	–	– 428 148
Charge nette	2 910 852	4 882 000	7 792 852
	Ouvrages CNRS	Périodiques CNRS	Total
Fabrication	10 969 000	3 276 000	13 245 000
Publicité	1 000 000	389 000	1 389 000
Droits d'auteurs	1 100 000	–	1 100 000
	13 069 000	3 665 000	16 734 000
Chiffre d'affaires	– 7 388 000	– 1 395 000	– 8 783 000
Charge résiduelle	5 681 000	2 270 000	7 951 000

I - LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour faire face à ses tâches le service dispose d'un budget et de moyens matériels.

A - Le **BUDGET** prévu pour 1980 est le suivant :

SERVICE DES PUBLICATIONS*Programmes 1980*

63.201 - ouvrages CNRS	14 700 000
66.801 - subventions ouvrages	4 000 000
69.552 - avances éditeurs	220 000
	<hr/>
	18 920 000

Paiements 1980

63.201 - ouvrages CNRS	13 048 000
66.801 - subventions ouvrages	4 150 000
69.552 - avances éditeurs	220 000
63.2002 - périodiques CNRS	3 384 000
63.52 - droits d'auteurs	800 000
66.01 - publicité	1 589 000
66.800 - subventions périodiques	4 782 000
	<hr/>
	27 973 000

CENTRES RÉGIONAUX DE PUBLICATIONS :

63.29 - travaux exécutés à l'extérieur	2 000 000
	<hr/>
	29 973 000

Le pourcentage de la charge budgétaire des publications par rapport au budget général du CNRS se présente comme ci-dessous :

	Budget total du service	Charge résiduelle après déduction des recettes
1973	0,92 %	0,62 %
1974	0,95 %	0,69 %
1975	0,90 %	0,60 %
1976	0,88 %	0,52 %
1977	0,74 %	0,44 %
1978	0,74 %	0,42 %
1979	0,66 %	0,35 %

La répartition entre sciences exactes et naturelles/sciences humaines représentait en 1978 :

- sciences exactes et naturelles	34 %
- sciences humaines	66 %

B - Les **MOYENS MATÉRIELS** représentent :

- un ensemble de bureaux de 250 m² environ regroupés au rez-de-chaussée du quai Anatole France,
- une aire de librairie de 50 m² environ, également quai Anatole France (service des particuliers et des diffuseurs),
- l'atelier de composition, photographie et mise en page de la rue d'Ulm (local mis à la disposition du CNRS par le laboratoire de géologie de l'École Normale), environ 150 m²,
- un magasin de stockage et d'expédition à Gif-sur-Yvette de 1 000 m² environ sur quatre niveaux.

L'effectif employé par le service des publications est de 46 personnes, se répartissant comme ci-dessous :

Chef de service et secrétariat	2
P1 - Hélène Robert, budget, affaires générales et aides à l'édition .	6
P2 - Gabrielle Ferreri, fabrication	5
Hélène Couratier, antenne graphique de la rue d'Ulm	6
P3 - Denis Cotard, promotion-publicité	9
P4 - Bureau des ventes	11
Librairie	1
Magasin de Gif-sur-Yvette	1
	<hr/>
	46

Aux moyens utilisés par les services centraux se sont ajoutés successivement depuis 1976 les équipements et les personnels mis à la disposition des «Centres régionaux de publication» créés auprès des Administrateurs délégués :

Paris-Ivry (action coordonnée avec l'Institut de recherches et d'histoire des textes/Institut d'histoire des sciences et des doctrines) personnes	4
Lyon	2
Marseille	2
Sophia-Antipolis	2
Toulouse	2
Bordeaux	2
	<hr/>
	14

Paris-Meudon (par redéploiement du personnel A.D.).

Il est à noter que les ouvrages composés par les centres régionaux de publication, et tirés par les imprimeurs locaux, sont promus et vendus par les Éditions du CNRS (service central).

II - UTILISATION DES MOYENS ET RÉALISATIONS

A - PÉRIODIQUES

Compte tenu de l'enquête effectuée en 1977 par le B.N.I.S.T., et des correctifs qu'il convient de lui apporter, l'inventaire des périodiques scientifiques français se présenterait :

Revue techniques	450
Sciences médicales et pharmacologiques	221
Sciences exactes et naturelles	229
Sciences humaines	350

La politique de soutien du CNRS est relativement sélective :

en 1978 il n'a subventionné que 67 revues en sciences exactes et naturelles pour un montant de 2 529 000 F, soit une subvention moyenne de l'ordre de 37 700 F,

et 176 revues en sciences humaines pour un montant de 2 198 000 F, soit une subvention moyenne de l'ordre de 12 400 F.

(La ventilation par section est donnée ci-dessous).

SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PÉRIODIQUES EN 1978 par Direction Scientifique (décembre 1978)

Direction	Section	Nombre	Montant
MATHÉMATIQUES PHYSIQUE DE BASE	I - mathématiques	7	184 500
	V - physique théorique	3	205 000
	XIII - physique de la matière condensée	1 (1)	15 000
	Total	11	404 500
SCIENCES PHYSIQUES POUR L'INGÉNIEUR	II - informatique	4	66 000
	III - électronique, optique	2	45 000
	IV - mécanique - énergétique	3	137 000
	Total	9	248 000

Direction	Section	Nombre	Montant
CHIMIE	X - physico-chimie des interactions	2 (1)	115 000
	XI - chimie des matériaux solides	2	52 000
	XVIII - chimie organique biologique	1	40 000
	Total	5	207 000
SCIENCES DE L'HOMME (Sciences sociales et Humanités)	VII - astronomie	1	112 730
	XIV - géophysique - minéralogie	2	82 000
	XV - géologie sédimentaire	5	231 000
	XVI - océanographie	1	50 000
Total	9	475 730	
SCIENCES DE LA VIE	XX - biochimie	1	195 000
	XXI - biologie cellulaire	2	131 000
	XXII - biologie des interactions	1	37 000
	XXIII - pathologie expérimentale	1	20 000
	XXIV - thérapeutique expérimentale	4	120 000
	XXV - physiologie	1	155 000
	XXVI - psychologie	8	138 000
	XXVII - biologie végétale	6	113 000
	XXVIII - biologie animale	8	228 000
	XXIX - écologie	3	57 000
Total	35	1 194 000	
TOTAL des SCIENCES EXACTES		67	2 529 230

(1) Y compris le *Journal de microscopie et de spectroscopie électronique* dont le montant de la subvention a été réparti entre les sections XIII - III - et X.

Direction	Section	Nombre	Montant
SCIENCES DE LA TERRE DE L'OcéAN ET DE L'ESPACE	XXXI – sociologie et démographie	10	103 500
	XXXII – géographie	14	159 600
	XXXIII – sciences économiques	11	190 000
	XXXIV – sciences juridiques	11	115 000
	XL – histoire moderne et contemporaine	22	255 000
	XXX – anthropologie	19	221 500
	XXXV – linguistique générale	17	203 000
	XXXVI – études linguistiques françaises, musicologie	12	112 000
	XXXVII – langues et civilisations classiques	8	137 500
	XXXVIII – langues et civilisations orientales	20	318 000
	XXXIX – antiquités nationales et histoire médiévale	17	206 000
	XLI – philosophie	15	177 000
	Total	176	2 198 100

Aux périodiques subventionnés par le CNRS, il convient d'ajouter les revues éditées ou coéditées par le CNRS.

– En sciences exactes :

Annales de géophysique

Archives de zoologie expérimentale

Annales de la nutrition et de l'alimentation

Animaux de laboratoire

Protistologica

Nouveau Journal de Chimie (coédition Gauthier-Villars)

Oceanologica acta (coédition Gauthier-Villars/CNEXO/ORSTOM/IFP/BNIST).

– En sciences humaines :

Archives des sciences sociales des religions

Revue française de sociologie

Revue d'études comparatives Est-Ouest

Économie de l'énergie

Revue de l'art (coédition Ministère de la Culture)

Revue économique (coédition EHESS/F.N.S.P.).

Compte tenu des recettes le poids des interventions du CNRS en matière de périodiques est indiqué dans le tableau ci-dessous :

1978	Sciences exactes et naturelles	Sciences humaines	Ensemble
Subventions	2 529 230	2 198 100	4 727 330
Fabrication des numéros de l'année	1 320 580	1 245 000	2 565 580
Total	3 849 810	3 443 100	7 292 910
Recettes	616 000	784 000	1 400 000
Ensemble	3 233 810	2 659 100	5 892 910

Ces interventions représentent :

1978	Par chercheur CNRS		Par chercheur effectif	
En sciences exactes et naturelles	(6504)	497 F	(17101)	189 F
En sciences humaines	(1418)	1 875 F	(4147)	641 F
En moyenne pour l'ensemble	(7922)	743 F	(21248)	277 F

Il est à noter toutefois que ne sont repris sous la rubrique périodiques que les journaux à périodicité trimestrielle. Les publications à périodicité annuelle : *Gallia*, *Gallia-Préhistoire*, *Antiquités Africaines*, *Paléorient*, *Archaeonautica*, *Études Celtiques*, *Revue d'histoire des textes*, sont imputés, pour des raisons techniques, sur les crédits ouvrages. Ils représentent cependant une contribution supplémentaire aux périodiques, de l'ordre de 1 500 000 F, essentiellement en sciences humaines.

B – OUVRAGES

La répartition entre les deux modes d'intervention : subvention/prise en charge, évolue de 1973 à 1979 :

	Subventions		Éditions	
	Crédits d'engagement après DM	Nombre de subventions	Crédits d'engagement après DM	Nombre de parutions
1973	2 480 000	235	4 700 000	93
1974	3 000 000	261	7 300 000	94
1975	2 900 000	232	7 250 000	140
1976	3 025 000	248	8 996 160	139
1977	3 250 000	226	9 400 000	142
1978	3 964 000	208	10 045 000	145
1979	3 935 000	202	10 006 811	145

La disparité dans l'évolution peut s'expliquer comme ci-dessous :

Subventions :

La régression du nombre de demandes de subvention (de 465 en 1973 à 408 en 1978) témoigne du désintérêt de l'édition privée pour l'édition scientifique (faiblesse du marché francophone, diminution des crédits des bibliothèques).

Le montant théorique moyen de la subvention accordée (19 000 F en 1978) n'est pas assez important pour vaincre la réticence de l'édition privée.

Éditions :

L'augmentation de la production de 93 titres en 1973 à 145 en 1978 est due à la mise en œuvre des Centres régionaux de Publication (recours à des procédés rapides d'impression : dactylographie + offset).

Le recours généralisé aux techniques nouvelles (offset) a permis une accélération des parutions, mais parallèlement a entraîné un raccourcissement de l'échéancier des paiements qui explique les augmentations de crédits de paiement intervenues en 1979 et prévues pour 1980.

Par ailleurs l'augmentation insuffisante des crédits de programme de 1973 à 1979 a nécessité un rattrapage important pour 1980.

Compte tenu des crédits d'engagement (fabrication) pour 1980, la répartition par catégorie d'ouvrages se présente schématiquement :

- Actes des colloques internationaux	2 500 000
- Poursuite des séries annuelles (<i>Gallia</i> ./Annuaire../Corpus../, etc	3 500 000
- Poursuite des <i>Atlas linguistiques</i>	1 000 000
- <i>Trésor de la langue française</i>	1 200 000
- Ouvrages acceptés au cours des commissions 1979	1 500 000
- Réimpressions et coéditions	500 000
- Ouvrages acceptés par les commissions antérieures mais retardés soit par insuffisance de crédits soit par retard dans la remise du manuscrit	3 500 000
- Achat de papier, pour impression des ouvrages précédemment cités	1 000 000
	<hr/>
	14 700 000

Compte tenu des recettes, les résultats des *Éditions du CNRS* sont les suivants :

	Crédits de paiement après DM				Chiffre d'affaires	% de couverture
	Fabrication	Publicité	Droits d'auteurs	Total		
1973	5 815 716	590 000	400 000	6 805 716	3 726 000	54.75
1974	6 642 388	1 105 000	370 000	8 117 388	3 198 000	39.40
1975	8 419 200	1 304 107	400 000	10 123 307	4 638 000	45.82
1976	9 568 839	1 139 291	344 250	11 052 380	6 760 000	61.16
1977	8 770 702	1 375 027	589 012	10 734 741	6 840 000	63.72
1978	11 397 870	1 525 854	606 353	13 530 077	7 387 800	54.60
1979	12 891 996	1 717 661	792 221	15 401 878	9 000 000	58.43

Il est à remarquer que le déficit de 40 % est cohérent avec le montant maximum de l'aide accordée à l'édition privée.

Pour couvrir leurs frais généraux et dégager une marge bénéficiaire, les éditeurs privés pratiquent un prix de vente obtenu par application d'un coefficient 4/5 au moins sur le prix de revient.

Le coefficient appliqué par les *Éditions du CNRS* pour couvrir les frais du service, les taxes et les remises aux clients se situe à 2,5/3.

Par rapport au budget général du CNRS la charge des *Éditions du CNRS* représente en pourcentage :

	Budget général (consolidé)	Si l'on compare les dépenses totales		Si l'on ne retient que le déficit	
1973	1 530 541 614	6 805 716	0,44 %	3 709 716	0,20 %
1974	1 705 160 976	8 117 388	0,48 %	4 919 388	0,29 %
1975	1 930 823 181	10 123 307	0,52 %	5 485 307	0,28 %
1976	2 198 471 663	11 052 380	0,50 %	4 292 380	0,20 %
1977	2 626 868 993	10 734 741	0,41 %	3 894 741	0,15 %
1978	2 794 110 738	13 530 077	0,48 %	6 142 277	0,22 %

La répartition des crédits d'édition entre sciences exactes et sciences humaines se présente comme ci-dessous :

	Sciences exactes		Sciences humaines		Total des engagements de l'année (y compris antérieurs)
1974	1 228 694	20,38 %	4 799 570	79,62 %	6 028 264
1975	1 674 776	21,58 %	6 084 717	78,42 %	7 759 493
1976	1 942 313	18,62 %	8 487 377	81,38 %	10 429 690
1977	1 282 675	16,97 %	6 275 300	83,03 %	7 557 975
1978	1 734 753	16,17 %	8 995 555	83,83 %	10 730 308

III - ÉVOLUTIONS PROPOSÉES

A - PÉRIODIQUES

En 1977 et 1978 deux commissions (Boursin, puis Alliot) se sont penchées sur le problème des périodiques français et ont formulé des recommandations.

Ces recommandations ont été examinées par le CNRS en Comité de Direction en fin de l'année 1978, puis par le Directoire en janvier 1979.

La politique menée par le CNRS depuis 1973 a été confirmée; les dispositifs mis en œuvre sont maintenus :

- 1 - Révision annuelle des tarifs d'abonnement.
- 2 - Exigence et fonctionnement d'un comité de lecture.
- 3 - Dissociation entre abonnement et cotisation.
- 4 - Limitation des services gratuits et d'échanges.
- 5 - Communication de comptes d'exploitation détaillés.
- 6 - Amélioration de la diffusion et regroupement de revues.

Les réunions tenues en fin 1978 et début 1979 ont par ailleurs exprimé un consensus général sur :

- Une politique de clarté et de rigueur, financière et rédactionnelle.
- Une prise en considération de la totalité des aides.
- Une politique sélective.

B - OUVRAGES

La politique suivie depuis 1973 s'articule autour des orientations suivantes :

1 - Diversification des procédés d'impression

Le recours généralisé à l'impression par tirage offset, à partir de frappes reproductibles, se traduit par une diminution budgétaire du coût théorique moyen des ouvrages :

	Crédits de paiement fabrication	Nombre de parutions	Coût unitaire	
			Francs courants	Francs constants (1.64)
1973	5 815 716	93	62 534	102 556
1978	11 397 870	145	78 606	78 606

L'effort d'équipement en machines dactylographiques performantes, doit donc être poursuivi.

2 - Déconcentration des publications

Les centres régionaux de publication, basés au départ sur un atelier de composition dactylographique, ont permis d'accroître la production. L'autonomie de leur comité de lecture (les manuscrits retenus ne viennent pas devant le comité national) a accru la rapidité de publication et souvent favorisé l'originalité, tout au moins l'examen d'une question d'actualité régionale.

Le sous-schéma directeur préconise la poursuite de la déconcentration par l'attribution de postes afin, soit de renforcer les centres déjà existants soit d'équiper les circonscriptions qui n'en sont pas pourvues, notamment: Paris (Curie), Nancy, Orléans, Strasbourg, Grenoble, Montpellier.

3 – Intensification de la promotion et de la publicité

Un effort considérable a été accompli en 1974, à la faveur d'un budget porté de 590 000 F en 1973 à 1 105 000 F en 1974. Il est certain que le budget prévu pour 1980 à 1 589 000 F ne représente en francs constants qu'une possibilité de dépenses inférieures à celle de l'année 1974.

La situation sera d'autant plus tendue que le nombre de volumes à promouvoir devrait être de l'ordre de 175 (100 service central/75 centres régionaux).

Si l'on rapporte ce nombre de parutions aux grandes masses d'utilisation de ce budget, il apparaît que la quotité disponible par ouvrage est relativement très faible.

– Publicité presse :

500 000 F : 175 = 2 857 F par ouvrage

– Fabrication des catalogues et dépliants de parution, entretien du fichier :

750 000 F : 175 = 4 285 F par ouvrage

– Expositions, actions internationales individuelles ou collectives (Syndicat national de l'édition, Association des Éditeurs scientifiques français) :

339 000 F : 175 = 1 937 F par ouvrage

Le bureau publicité-promotion dispose certes du soutien de l'organisation générale du CNRS: imprimerie du quai, support gratuit de publicité dans les revues subventionnées. Mais si l'on tient compte de ce que la plus petite annonce dans le «Monde» coûte au minimum 2 000 F, la marge de manœuvre apparaît étroite.

La situation est d'autant plus critique que depuis le 1^{er} juillet 1979, le «prix conseillé» est proscrit, et que dans le contexte de la liberté des prix du livre, une relance publicitaire importante paraît de plus en plus indispensable.

4 – Amélioration de la Diffusion

(La répartition des ventes est de l'ordre de: 60 % libraires, 35 % bibliothèques, 5 % particuliers).

La commercialisation des 2000 titres environ inscrits au catalogue, l'exécution d'une moyenne de 200 commandes par jour, le plus souvent à l'unité, ne sont pas sans poser de problème.

Le bureau est tributaire des services informatiques généraux du CNRS, qui établissent les factures, les statistiques de vente. L'on peut se poser la question de savoir si un équipement informatique léger ne serait pas, au niveau du service des publications, plus performant.

Afin de réduire l'accroissement des tâches matérielles, le bureau des ventes utilise les organisations professionnelles, notamment celles soutenues par les pouvoirs publics (Direction du Livre au Ministère de la Culture). C'est ainsi qu'il confie :

- le traitement des petites commandes sur l'étranger à «Livrexport»;
- le traitement des faibles commandes librairies à des diffuseurs: «GIH» Hachette ou «Ophrys».

Toutefois l'augmentation de la production risque, à court terme, de provoquer des difficultés auxquelles jusqu'à maintenant il a été possible de remédier par redéploiement des tâches, mais qui nécessitent une prévision d'augmentation de l'effectif.

5 – Internationalisation de la diffusion

(La répartition du chiffre d'affaires est de l'ordre de: 60 % Étranger, 40 % France).

Des accords ont été passés avec des représentants à l'étranger :

- soit dans le cadre de l'association des éditeurs scientifiques et médicaux (Sodexport-Grem): USA/Espagne/Algérie;
- soit unilatéralement: Belgique (Servedi), Canada (Presses de l'Université de Montréal), Suisse (L'Âge d'Homme).

Le service participe régulièrement aux foires internationales du livre de: Bruxelles, Nice, Francfort, Montréal ou Québec.

En 1980 est prévue au Brésil une exposition particulière programmée depuis longtemps avec Sodexport et l'Alliance française.

A l'occasion des expositions internationales, des contacts ont été noués pour la cession de droits d'édition en langue étrangère. Cette voie semble intéressante à développer, car elle constitue peut être le meilleur mode de diffusion à l'étranger de la Recherche française.

*

* *

Depuis deux années d'autres développements ont été envisagés :

Collection de vulgarisation

La réussite suppose :

- Que l'on convainque des auteurs de haut niveau d'entreprendre et d'achever un travail de vulgarisation.

– Que l'on dispose, pour la diffusion, d'un réseau de multiples points de vente.

Compte tenu de ces indications, des pourparlers ont été engagés avec Hachette pour une collection de vulgarisation de haut niveau, sous la direction de Monsieur le Professeur Omnès (Orsay).

Coéditions

Le principe est un partage des frais de fabrication, un partage du tirage entre les deux partenaires, avec une double diffusion.

La coédition suppose que le titre soit suffisamment «grand public» pour justifier une double intervention.

La formule est intéressante, dans la mesure où elle diminue la charge budgétaire pour le CNRS, tout en lui permettant en aval de contrôler le marché.

Des projets pour 1980 ont été élaborés avec la Fondation nationale des Sciences politiques, avec la Documentation française.

Des pourparlers sont engagés avec Gauthier-Villars pour l'édition des colloques qui représentent une lourde charge annuelle et dont il avait été prévu lors d'un comité de direction de juin 1979 que l'édition ne serait plus automatique et pourrait faire l'objet d'une dotation particulière après accord de la Direction scientifique concernée.

IV – LA PLACE ET LE RÔLE DES ÉDITIONS DU CNRS

Dans le marché de l'édition française, la place des Éditions du CNRS est modeste, puisqu'elles ne représentent :

– que 2 à 3 % du chiffre d'affaires total de l'édition scientifique française;

– que 5 à 6 % du nombre des titres nouveaux édités annuellement.

Il faut certes ajouter l'impact des subventions et considérer sans doute que les *Éditions du CNRS* doivent être appréhendées moins comme «un marchand de livres» que comme «un soutien» de l'édition scientifique française. C'est précisément ce rôle incitatif que les coéditions peuvent aider à tenir.

Si l'on considère par ailleurs le développement au cours de ces dernières années des *Éditions du CNRS* tant au niveau de la production qu'à celui des ventes, il semble que l'on puisse en partie l'expliquer par l'effort qui a été accompli pour intégrer les *Éditions du CNRS* dans les

milieux professionnel ou syndical de l'édition. Il est certain que cette intégration n'est pas sans créer quelquefois des difficultés entre la stricte application des règles administratives et les pratiques de la librairie. Le service des publications ne peut certes se soustraire à l'accomplissement de la mission d'ordre public qui lui est dévolue, mais il est sans doute très important que la spécificité des tâches dont il a la charge, dans un milieu professionnel bien défini, ne soit pas pour autant méconnue.

Parmi les possibilités de réorganisation du service, des hypothèses ont été formulées :

– celle d'une autonomie relative des *Éditions*, complétée éventuellement par l'ouverture d'un compte de commerce avec affectation des recettes, analogue à celui ouvert pour la Documentation française (J.O. du 30.12.78);

– celle de la constitution d'une cellule de coordination des aides accordées par les Directions scientifiques;

– celle de la gestion déconcentrée des moyens attribués aux périodiques considérés comme des formations individualisées.

Il semble que ces formules novatrices satisferaient aux tâches diverses : service public et en même temps : entreprise, qui sont celles de l'actuel service.

ANNEXE 2

PROJET DE FILIALE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION DU CNRS

PRÉAMBULE

En mars 1983, le Directeur de la DIST (document «prémisses d'une nouvelle politique» présenté au Conseil d'Administration) proposait la création d'une filiale d'édition.

D'un commun accord, la DIST et la DVAR, tout en conservant à l'actuel service des publications la mission de publier les instruments et les résultats de la recherche indispensables à la communauté scientifique, ont étudié les modalités de la mise en place d'une filiale d'édition du CNRS. Cette filiale, de droit privé, aura pour mission première la création d'un réseau national et international de diffusion qui prenne en charge le catalogue et la production annuelle des éditions du CNRS, et pour seconde la production en édition propre ou en coédition d'ouvrages, à plus grand tirage, destinés au grand public cultivé.

Ce document, après avoir brièvement rappelé la situation actuelle, propose un plan de création de la filiale, avec une prévision de développement sur cinq ans.

I - LA SITUATION ACTUELLE

Sans qu'il soit nécessaire de revenir longuement sur l'analyse de la situation actuelle (rapport d'activité 1983) quelques chiffres doivent être rappelés : les éditions du CNRS ont été dotées en 1983 d'un budget de 22,1 MF (hors aides à l'édition). Même si les recettes «ouvrages» s'élèvent à un total non négligeable de 10,5 MF (avec 87 174 exemplaires vendus) - à quoi s'ajoutent les recettes sur périodiques de 1,7 MF -, il n'en subsiste pas moins que le déficit annuel s'élève à environ 10 MF (hors dépenses personnel).

La politique éditoriale de l'actuel service des publications est guidée par une mission publique de diffusion d'instruments et de résultats de la recherche nécessairement très spécialisés. On ne saurait d'ailleurs oublier que les 2 100 titres des catalogues des éditions du CNRS (avec un rythme annuel de 150 titres nouveaux environ) constituent un fonds scientifique précieux, sans équivalent en France.

Mais, en raison des contraintes inhérentes aux structures administratives, les services commerciaux de l'actuel service des publications n'ont pas la possibilité de fonctionner comme ceux d'une maison d'édition normale.

A partir de ce constat global, s'impose l'idée de créer une filiale de droit privé (S.A. à totalité ou à majorité de capitaux CNRS). Le marché de l'édition scientifique est loin en effet d'être inexistant (400 MF en 1981), et il est raisonnable d'escompter que le CNRS puisse y augmenter sa propre part (qui est actuellement inférieure à 5 %), tant par l'amélioration des ventes d'ouvrages du catalogue actuel que par la vente de productions propres demeurant certes dans le domaine scientifique mais s'adressant à un public élargi.

II - OBJECTIFS DE LA FILIALE

La filiale peut définir ses activités autour de trois axes principaux :

1. Diffusion et commercialisation en France et à l'étranger du catalogue des éditions du CNRS après constitution d'un réseau de représentants (visite classique des libraires) et de correspondants (universitaires chargés notamment de la constitution de fichiers dans leur circonscription universitaire).

2. Éditions propres et coéditions (françaises ou étrangères) sur un mode analogue à celui réalisé par les maisons d'édition des grandes universités américaines. La politique d'édition de la filiale visera à constituer des collections homogènes, ayant chacune leur dynamique propre (grâce à l'action prépondérante de directeurs de collections), et n'excluant a priori aucun domaine scientifique. Toutefois ces collections, tout en conservant le sérieux scientifique qui sied à une filiale du CNRS, sortiront résolument du cercle étroit des seuls spécialistes, en s'adressant aux étudiants, à la formation permanente, au monde de l'industrie, ainsi qu'au grand public cultivé.

Cette ouverture permettra des tirages entre 3 000 et 5 000 exemplaires, qui constituent le seuil nécessaire au fonctionnement normal d'une maison d'édition soumise aux lois du marché (toutefois, de pareils tirages impliquent la coédition internationale, en sciences exactes notamment).

Les ouvrages de ces collections pourront être diffusés soit par la seule filiale, soit en codiffusion (au niveau international, ou en France en cas de coédition).

Cette production d'ouvrages sera complétée par une gamme de produits dérivés, tels que posters scientifiques, plaquettes, etc.

3. Prestations facturées de services tels que :

- recherche d'auteurs à la demande d'un autre éditeur, d'une administration, d'une société,
- «packaging»* au niveau international,
- documentation iconographique.

A ces trois axes d'activité pourraient s'ajouter à plus long terme la production et la diffusion de programmes vidéo dans le domaine scientifique et éducatif, au niveau national et international.

* Mise sur pied et réalisation éditoriale d'un «produit», ouvrage ou collection dont l'édition est cédée à un éditeur tiers (il n'existe pas de mot français équivalent).